

Fédération genevoise des structures d'accompagnement pour seniors

# Les structures d'accompagnement pour seniors

## Des lieux de vie, des lieux de travail



Dans le canton de Genève, l'actuel réseau des structures d'accompagnement et de soins de longue durée pour seniors, dont les établissements médico-sociaux, se caractérise par une grande variété d'établissements en termes de mission, de taille, de situation géographique, d'architecture, d'aménagement des locaux et d'organisation du travail. Cette diversité permet d'apporter une réponse à la pluralité des attentes des personnes âgées qui ont besoin de soutien.

Les structures membres de la Fegems poursuivent les mêmes objectifs :

- > Garantir des prestations adéquates et d'un haut niveau de qualité.
- > Stimuler la réflexion sur l'accompagnement de la personne âgée.
- > Promouvoir la formation du personnel et contribuer à la qualification de la relève.

Par ailleurs, elles s'engagent à respecter la Charte éthique de la Fegems et ses valeurs, ainsi que la Convention collective de travail (CCT) du secteur.

#### **QUATRE SECTEURS D'ACTIVITÉ**

Les structures d'accompagnement s'organisent autour de quatre secteurs d'activité, qui représentent une large palette de métiers, qualifiés et non qualifiés :

- Administration
- Animation
- Intendance
- Soins

Aujourd'hui, quelque 6'000 professionnel·les des quatre secteurs travaillent dans une structure d'accompagnement pour seniors. Dans une société qui évolue rapidement, les compétences professionnelles sont de plus en plus pointues. Elles relèvent d'un habile mélange entre le savoir-faire et le savoir-être. La qualité de l'accompagnement repose largement sur la bonne collaboration interdisciplinaire au sein des équipes professionnelles.

Dans cette perspective, le Pôle formation de la Fegems développe constamment ses prestations. Il conçoit et met en œuvre une politique de formation continue du secteur, en faisant la part belle à la digitalisation des dispositifs.

# Le secteur de l'intendance

## Agent-e de propreté

#### LE MÉTIER

Être agent·e de propreté en EMS, c'est :

- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement.
- Nettoyer des grandes surfaces : salles, salons, couloirs, etc.
- Entretenir et nettoyer les bureaux administratifs et la réception.
- Nettoyer les surfaces vitrées.
- Entretenir le matériel et assurer les dépannages courants (néon, ampoules, etc.).
- Participer à l'emménagement ou au déménagement des chambres des résidant es.
- Participer à des mises en place diverses (salle de cours, fêtes, etc.).
- Participer aux nettoyages « à fond ».
- Participer aux réunions d'équipe.

L'agent·e de propreté en EMS est intégré·e dans une équipe sous la responsabilité de l'intendant. Il·elle participe à la prise en charge globale des résidant·es, veille à leur bien-être et à celui du personnel, contribue au maintien de la propreté dans le lieu de vie et de travail.

#### LES QUALITÉS REQUISES

- Bonne condition physique
- Sens de l'hygiène
- Sens de l'organisation
- Flexibilité
- Autonomie dans les tâches
- Aptitude à travailler en équipe
- Compréhension envers les personnes âgées

#### **LA FORMATION**

Apprentissage en entreprise d'agent-e de propreté. Le titre obtenu est une attestation fédérale professionnelle (AFP).

#### LES ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

- > Employé·e en intendance AFP
- > Agent·e de propreté CFC
- > Agent-e d'exploitation CFC

#### **LES POINTS FORTS**

- \* Exercer son métier dans le milieu médico-social.
- Être en contact avec les personnes qui vivent ou travaillent en EMS.
- Contribuer à leur confort de vie et au plaisir d'un lieu propre et agréable.

